



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE A
L'INITIATIVE DES JEUNES - AVENANT N° 5

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

VIE ASSOCIATIVE

**DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D' AIDE A L' INITIATIVE DES
JEUNES - AVENANT N°5**

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis l'année 2004, la Ville de Niort s'est associée au dispositif ENVIE D'AGIR (anciennement KOUDPOUS'79) initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres, dans le cadre d'une convention multipartenariale.

Ce dispositif en faveur des jeunes Deux-Sévriens de moins de 21 ans devient "projets jeunes" en 2010. Il est à destination des jeunes âgés de 11 à 30 ans inclus. C'est une action de l'Etat en faveur du soutien à l'initiative des jeunes et à l'engagement des jeunes du haut commissaire à la jeunesse.

Afin de favoriser le soutien aux initiatives et à l'engagement des jeunes Niortais, il est proposé que la Ville de Niort apporte une aide financière de **800 €** au dispositif au titre de l'année 2011. Conformément à la convention, la contribution de la Ville de Niort est allouée à la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres, chargée de la gestion financière du dispositif.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°5 à la convention multipartenariale signée avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) ;
- autoriser Madame le Maire ou l' Adjointe déléguée à le signer et à verser la subvention à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE